

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8
Hors du Département.
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18

On s'abonne
 Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
 Passage des Princes,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — . . . 75
 S'adresser, pour l'insertion
 des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
 du Marché-Noir.

On s'abonne
 Chez MM. LAFITE-BULLIER et C^{ie},
 Place de la Bourse,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
 Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

QUARANTE-DEUX MILLIARDS!

Devant un résultat aussi colossal que celui de l'emprunt, la surprise et l'inquiétude du gouvernement sont naturelles : mais il faudrait n'avoir rien de français pour ne pas partager la patriotique émotion qu'a montrée M. de Goulard dans sa déclaration à l'Assemblée.

Sans doute il serait naïf de croire que le seul but des souscripteurs était de fournir les moyens de racheter notre indépendance nationale. On sait que la spéculation et l'intérêt servaient bien plutôt de mobile à l'étranger, à nos ennemis surtout ; mais le fait même que les moins intéressés au salut de la France apportaient avec tant d'empressement leurs capitaux à notre emprunt national doit nous réjouir et nous donner espoir, car évidemment cette spéculation qui se montre ardente, irrésistible et entraînant sur tous les marchés de l'Europe, est une preuve de la puissance de notre crédit.

Malgré tous ses désastres, la France, épuisée par une guerre sans précédent, soumise aux plus rudes épreuves, écrasée par de lourds impôts rendus nécessaires par nos désastres, trouve encore dans ses épargnes, dans ses réserves, dans son commerce et dans sa production agricole, des ressources supérieures à tous les sacrifices : elle reste, malgré tout, la nation la plus riche du monde.

Voilà le vrai et le seul motif du succès merveilleux de l'emprunt ; aussi devons-nous regretter que M. le ministre des finances ait paru vouloir dire que ce résultat était dû à la République conservatrice.

Certainement la République conservatrice de M. de Goulard n'est pas celle que rêvent les radicaux et leurs journaux, nous aimons à le reconnaître. Mais il eût été beaucoup

plus sage, puisque nous vivons sous l'empire du pacte de Bordeaux, de dire que la confiance inspirée par la France a déterminé les souscriptions.

Le *Bien public* lui-même dit d'ailleurs à ce sujet : « Il ne nous coûte pas de reconnaître que ce crédit n'est pas exclusivement l'œuvre du gouvernement actuel ; nous sommes de ceux qui mettent la France avant tous les gouvernements, quels qu'ils soient. »

La vérité est donc qu'on a prêté non à telle ou telle forme de gouvernement, mais à la Nation, et on a prêté, selon l'expression spirituelle du Français, sur la signature de la France, comme les prêteurs hypothécaires prêtent sur une maison bien bâtie. Ils ne tiennent compte que de la valeur de l'immeuble, et nullement du caractère plus ou moins difficile des locataires qui l'habitent.

J.-R. DENAIS.

LES DÉCLARATIONS DE M. THIERS.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

Les déclarations de M. Thiers ont principalement porté sur la campagne de dissolution et sur le pacte de Bordeaux.

Au sujet de la première question, il a non-seulement répété sa déclaration à la Chambre : « Je ne serai jamais complice d'une pareille campagne, » mais il l'a accentuée. Il est allé jusqu'à dire que « s'il avait dans les mains le pouvoir de dissoudre la Chambre, il n'en userait pas. Car, a-t-il ajouté, cette Chambre est bonne, honnête ; elle n'a pas toujours fait ce que j'aurais désiré : la loi sur le conseil d'Etat, la loi sur l'administration par exemple. Mais enfin elle a fait beaucoup de bonnes lois, il lui en reste encore à faire ; sa mission n'est pas terminée. »

M. Thiers s'est donc montré disposé à combattre, dans les limites du possible, la campagne des dissolutionnistes, de même que les attaques de

toutes sortes contre l'Assemblée. Il a fait remarquer que, sous ce rapport, ses pouvoirs étaient fort limités par la loi ; mais il a déclaré qu'il « en userait plus volontiers pour défendre l'Assemblée que pour se défendre lui-même. »

En ce qui touche le pacte de Bordeaux, M. le Président de la République a dit qu'il l'entendait toujours de la même manière, que si d'autres interprétations avaient été données par des journaux radicaux, il n'en était pas plus responsable que des applaudissements qui lui venaient du même côté. « L'avenir est réservé, absolument réservé pour tout le monde, seulement le gouvernement actuel est la République, et, je le répète, je ne peux pas le trahir ; si je l'avais fait, je ne serais pas rentré à Paris ; je n'aurais pas triomphé de la Commune. Je remettrai ce dépôt intact comme je l'ai reçu, et tant que je serai au pouvoir la République sera conservatrice. »

L'amiral Jaurès ayant voulu expliquer l'alliance entre tous les membres de la gauche, qui avait été signalée par un membre de la commission, et ayant dit que cette alliance était la réponse aux tentatives monarchiques qui portaient atteinte au pacte de Bordeaux, M. Thiers a répondu à l'amiral :

« Les monarchistes, a-t-il dit, ont parfaitement le droit de désirer et de préparer le triomphe de leurs idées. Ces idées ne s'éloignent pas des miennes, car j'ai toujours préféré la République anglaise à la République américaine. »

Comme on faisait observer à M. Thiers que les applaudissements et les sympathies de la gauche alarment le pays et font douter de ses sympathies, il a répondu qu'il ne faisait rien pour se les attirer, « que ses idées lui étaient odieuses. »

Il a été convenu entre les membres de la commission de ne livrer à la publicité aucun détail. Le rapport contiendra l'exposé des déclarations de M. Thiers.

Nous ne donnons nous-même ce compte-rendu qu'afin de prémunir le public contre les nombreuses versions inexactes qui circulent dès aujourd'hui dans la presse.

La République française n'est évidemment pas contente des paroles de M. Thiers, dans la commission de prorogation. Elle lui fait tenir ce langage :

« M. Thiers a reçu en dépôt une forme de gou-

vernement, la République, qu'il n'a pas créée, mais qu'il doit remettre intacte à ses successeurs. »

M. Thiers n'a pas parlé de ses successeurs, il a dit « au pays, » ce qui n'est pas la même chose.

Le même journal prétend aussi que le Président de la République aurait dit :

« En présence des compétitions de trois familles, de trois dynasties, la République conservatrice seule lui paraît capable, en France, d'assurer l'ordre de la paix publique. » Il n'a pas dit un mot de cela.

Le Français donne d'autres détails, qui confirment les précédents :

« On cite, comme ayant pris la parole, MM. Saint-Marc Girardin, Jaurès, de Cumont, de Broglie, Batbie ; mais les membres de la commission se sont engagés à garder le secret sur les déclarations de M. Thiers, jusqu'au moment où le rapport, qui doit être déposé mercredi, les fera connaître officiellement. »

« On raconte cependant qu'au cours des observations, très-conciliantes d'ailleurs, qui s'échangeaient entre les assistants, un des membres présents insistait sur la nécessité de voir l'ordre maintenu d'une façon énergique. Et comme il ajoutait qu'il était heureux de formuler cette expression du sentiment public devant MM. les ministres de la justice et de l'intérieur, tous deux spécialement chargés, chacun dans leur département, du maintien de l'ordre et du respect de la loi :

« — Non, non, non, pas du tout, » aurait répondu très-vivement M. le Président de la République, pas du tout, c'est moi que cela regarde. »

« Puis, continuant à protester de son désir de rester conservateur, et de son respect pour l'Assemblée, de cette voix que tout le monde connaît, mais que M. Thiers seul peut moduler, avec cet inimitable accent de bonhomie et d'innocence :

« — On me prête, Messieurs, l'intention de dissoudre l'Assemblée ! un semblable projet est bien loin de ma pensée. L'Assemblée ! mais c'est elle qui est souveraine ; elle peut tout dire ; elle peut tout faire ! Elle peut proclamer la République, si elle le veut. »

« Puis, après un temps d'arrêt :
 « Cependant, je ne lui en donnerais peut-être pas le conseil ! »

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VI.

LE GOY.

(Suite.)

Il y eut quelques officiers assez lâches pour applaudir.

— Encore un fils de chienne, celui-là, fit le général, en allongeant un coup de pied au garçon qui lui apportait sa pipe. Allume-la donc, brute que tu es.

Fédia était habitué à ces amabilités. Il était Polonais, et les domestiques russes ne sont, du reste, pas mieux traités.

Quatre heures et demie venaient de sonner à l'église de Saint-Jean et toutes les pendules du cercle Paskiévistch avaient répété son avertissement, quand Fédia vint avertir Son Excellence qu'un homme de la police attendait dans le vestibule.

— Enfin, s'écria Svinin. Fais entrer. Capitaine, et vous tous, messieurs, permettez-moi de vous présenter l'illustrissime seigneur Amôa, dit l'homme au chapeau pointu, que la haute noblesse Ivan Alexandrovitch m'a défié de pouvoir rattraper.

Tous les regards se tournèrent vers la porte.

Elle s'ouvrit devant Burkovsky et se ferma derrière lui.

Le visage rond de l'espion s'était allongé de trois verchocs, ses yeux avaient quelque chose d'effaré et ses jambes le soutenaient à peine.

— Eh bien ? fit-on de toutes parts.

— Fais entrer le prisonnier aussi, tête de bois, cria Svinin en s'avançant.

— Je demande pardon à Son Excellence, murmura l'agent de police, en s'inclinant

avec effroi, mais... je... Que Son Excellence daigne m'excuser... mais l'homme...

— As-tu bientôt fini ? rugit le général, en le saisissant au collet et le secouant. Où est le prisonnier ?

— Je... je n'ai... pas pu... le retrouver encore... mais si...

Il n'eut pas le temps d'achever. D'un coup de poing fermé, le général lui avait ensanglanté le visage et, le renversant, continuait à le frapper de la canne et du pied.

— Ah ! canaille ! ah ! chien ! ah ! maudit ! je t'apprendrai à trahir le gouvernement. Tiens ! brigand ! tiens !

Et il frappait toujours.

Désappointés de ne point voir moussié Amôa, les officiers s'étaient remis au jeu ou avaient repris leur place au balcon, laissant Son Excellence s'acharner sur sa victime, chose trop ordinaire en Russie pour mériter la moindre attention.

— Je l'ai échappé belle, ricanait le major, en se frottant les mains. Qu'en dites-vous, capitaine ?

— Vous avez de la chance, Grégori.

— Oui, oui, pour aujourd'hui. Mais ce chien d'Amôa me le paiera, grogna Svinin, en revenant achever son absinthe. Oh ! non, cela ne se passera pas comme cela.

On dansait avec ardeur chez le père de Lizinka, lorsque César reparut à la fête.

Son apparition, en costume polonais, fut saluée par de vives acclamations, et, grâce à ce changement, il obtint de conduire la Polonaise avec la nouvelle mariée. Derrière lui, Stiépan donnait la main à Marpha. Il eût été difficile de choisir deux couples plus gracieux et plus élégamment costumés.

A la grave Polonaise succéda la vive Mazurek. Il était près de cinq heures. Chusco se rapprocha de Marpha et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Encore un instant, répondit la jeune fille ; aussitôt après la Krakoviak, nous nous retirerons.

— Vous voulez danser la Krakoviak ? fit Chusco. A Varsovie, ce n'est pas prudent.

— Bah ! nous sommes entre nous. Il n'y a pas de trahisons ici et César ne l'a jamais vue.

AFFAIRE GAMBETTA-NAQUET.

La République française avait sujet de ne point applaudir à la séance d'hier, où MM. Naquet et Gambetta ont succombé dans le procès en dilapidation à eux intenté au nom de la moralité publique par la commission des marchés. Voici les conclusions que tire de cette séance le journal de M. Gambetta :

« Trois cent quatre-vingt-quatre adversaires de la République, dont, à bon droit, l'on peut suspecter l'esprit de justice et d'impartialité, se sont associés aux rancunes et aux haines d'une commission instituée pour décrier la République et les républicains. Tout cela est dans l'ordre. Tout s'est passé comme nous nous y attendions, mais l'œuvre de l'Assemblée est maintenant finie ; c'est au pays qu'il appartient de se prononcer, et nous avons pleine et entière confiance dans le verdict qu'il va rendre, usant d'une souveraineté devant laquelle la prétendue souveraineté de l'Assemblée de Versailles n'est rien et doit d'ailleurs bientôt s'évanouir comme une ombre vaine. »

Le journal de M. Gambetta déplace habilement la question, afin de donner le change et d'éviter des explications qu'il lui serait sans doute malaisé de fournir. Il ne s'agit nullement d'une commission instituée pour décrier la République et les républicains, car cette commission, que la République française caractérise de la sorte, est la même qui naguère posait des conclusions très-sévères aussi, quoique moins flétrissantes, pour les marchés passés sous l'Empire. A ce moment, la République française faisait le plus grand éloge des membres de la commission, et son verdict lui paraissait rendu par un tribunal d'honneur au-dessus duquel elle ne mettait personne en France, pas même les républicains.

Que s'est-il donc passé pour que la République française anathématisait aujourd'hui les mêmes hommes que naguère elle portait si haut ? La séance d'hier nous le dit. Dans leurs recherches, les membres de la commission ont rencontré le marché des canons Parott ; ils ont vu les millions de la France gaspillés sans mesure et sans pudeur par les hommes que le Siècle nous présentait hier encore comme soutenant seuls notre crédit. Au moment où la Chambre vote les lourds impôts destinés à payer les frais de la guerre, ces folles dépenses ont paru à la commission avoir un caractère contre lequel la moralité publique avait le devoir de protester. Elle a donc publié les noms des hommes qui ont engagé leur responsabilité en ces affaires et elle a demandé à la Chambre de ratifier le blâme qu'elle leur inflige et que le pays prononcera à son tour sans hésiter.

C'est contre ce vote que s'insurge le journal gambettiste, et nous le comprenons, car il doit lui en coûter de voir enfin démasqués les procédés de gouvernement au moyen desquels les plus véreux aventuriers ont pu, par des folies ruineuses, compromettre et jusqu'à un certain point ruiner le crédit de la France. Mais la leçon n'est point inutile et ne sera pas perdue. C'est en vain que les accusés, affectant un dédain qui ne les lave pas du ju-

gement de l'Assemblée, répondent par le jugement d'appel qu'ils demanderont au pays. Leurs manœuvres ne trompent personne, et leur attitude provocante, quand ils osent menacer l'Assemblée d'une dissolution à coup d'émeute, est l'aveu le plus complet des actes qui sont à leur charge, car ils ne se montreraient pas si pressés de supprimer le tribunal, si son jugement ne les avait pas flétris.

AUGUSTE ROUSSEL.

CONSEIL D'ÉTAT.

Voici la liste complète des membres du Conseil d'État en service ordinaire, élus par l'Assemblée nationale :

MM. le vicomte Dumartroy ;
Groualle ;
Aucoc ;
Collignon ;
Goussard ;
Tourret ;
Saglio ;
Tranchant ;
Odilon Barrot ;
Andral ;
Le marquis de Châteaurenard ;
Marbeau ;
Le comte Anatole de Ségur ;
Le Trésor de Laroque ;
Le vicomte Fernand de Montesquiou ;
Pascalis ;
Silvy ;
De Bellomayre ;
Le comte Albert de Circourt ;
Bourgeois ;
Pascal ;
De Gaillard.

Par décret du 30 juillet, M. Odilon Barrot a été nommé vice-président (la présidence étant dévolue au ministre de la justice).

MM. Groualle, Aucoc et Goussard ont été nommés présidents de section.

Chronique Politique.

On écrit de Versailles, 31 juillet, soir :

On croit que l'Emprunt ira de 43 à 44 milliards.

Avant de se séparer, la Chambre se propose d'interpeller le ministre des finances sur les remises faites aux syndicats des banquiers en échange d'une garantie de l'emprunt.

La participation de la France seule, dans la souscription, vient de démontrer que ces remises fort considérables ont grevé fort inutilement le Trésor, puisqu'on avait la certitude que le pays seul couvrirait l'emprunt.

La gauche républicaine prépare un manifeste destiné à expliquer sa conduite et ses votes pendant la session qui va finir.

Ce manifeste aurait été subitement ré-

solu dans une réunion tenue hier à Paris et dans laquelle M. Gambetta aurait dit que l'attitude de la Chambre vis-à-vis de la gauche, dans la séance du 29 juillet, rendait une explication indispensable pour prouver au pays de quel côté de la Chambre était le vrai patriotisme !

Un des membres de cette réunion, enflammé d'un beau zèle, aurait dit que les sans culottes n'avaient pas besoin de se justifier !

Les membres du corps diplomatique de Paris se sont rendus hier chez M. Thiers pour le féliciter de l'immense succès de l'emprunt.

Le Président de la République n'a pu s'empêcher de dire à M. d'Arnim :

— Eh bien ! monsieur le comte... vous voyez que nous ne sommes pas encore sur la paille.

M. d'Arnim s'est borné, pour toute réponse, à sourire en serrant la main du Président.

Le conseil d'arrondissement de Lyon vient d'émettre le vœu que le mandat contractuel ait force de loi. Nous voilà donc revenus à ce mandat rendu fameux par M. Victor Hugo.

On assure que M. le ministre de la justice a l'intention de porter devant le conseil des ministres l'affaire qui lui est déferée par les conclusions du rapport de M. d'Audiffret-Pasquier, relativement à MM. Naquet et Gambetta.

M. Dufaure éprouverait le besoin de « se couvrir » dans la décision à prendre.

Informations militaires.

La commission du budget a obtenu du gouvernement une réduction de 9 millions sur le budget de la guerre pour 1873.

Voici comment cette économie sera obtenue :

On va renvoyer provisoirement en congé définitif 10,000 hommes de la classe de 1867, qui arrivent à l'expiration de leur service : d'où une économie de 3,300,000 fr.

On accordera 14,600 congés de semestre en sus des propositions faites au budget de 1873, d'où une économie de 4,900,000 fr.

On va diminuer de 5,000 l'effectif des chevaux de la cavalerie entretenue par l'Etat, en prêtant ces animaux aux cultivateurs, d'où une économie de 2,827,000 fr.

Enfin, on diminuera de 4,000 chevaux le chiffre des acquisitions de 1873, d'où une réduction de 973,000 fr.

L'effectif de l'armée pour 1873 s'élèvera à 454,170 hommes, dont 425,000 hommes pour l'armée et 27,170 pour la gendarmerie et la garde républicaine.

On prête au général de Cissey l'intention de visiter les lycées de Paris avant les vacances.

Le ministre de la guerre veut voir les élèves manœuvrer et faire l'exercice du chas-sepot.

Encore une fausse nouvelle donnée par un journal de Paris :

M. le général Tripart, le plus jeune de nos officiers généraux — il n'a que quarante et un ans — vient de partir pour passer l'inspection de l'école de cavalerie de Saumur et du Prytanée militaire de La Flèche.

Nouvelles extérieures.

ALLEMAGNE.

Francfort, 29 juillet.

Le journal la Presse allemande annonce, sous la date de Vienne 29, qu'une entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche doit avoir lieu à Salzbourg.

Les deux souverains se rendraient de là à Berchtesgaden, où le roi de Bavière viendrait les rejoindre.

BELGIQUE.

Bruxelles, 30 juillet.

La reine des Belges est accouchée d'une fille.

La mère et l'enfant se portent bien.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 30 juillet.

La lettre de M. Summer appuie la candidature de M. Horace Greeley.

PORTUGAL.

Lisbonne, 30 juillet.

Le bruit court qu'il existe une conspiration. On craint des troubles. Le gouvernement a pris des mesures de précaution.

LES ÉMEUTES DE BERLIN.

Berlin, 28 juillet.

Des émeutes ici, depuis deux jours ; des charges à pied, à cheval ; des arrestations en masse, la police un peu et même beaucoup assommée, qui l'eût cru... à moins de se rappeler les commencements d'émeute de l'année dernière pour la Wohnungsnoth, misère des loyers !

On dit que l'Internationale n'y est pour rien, mais on le dit trop.

Ça a commencé, comme l'année dernière, par une querelle de propriétaire et de locataire. Un locataire de la Blumenstrasse ne payait pas. Le propriétaire finit par l'évincer. Le locataire fait venir un charretier, qui, après avoir chargé, demande un surcroît de prix et plante là bas les meubles dans les rues.

Le peuple s'amasse, prend parti pour le locataire, puis tourne sa fureur contre le propriétaire, bombarde sa maison à coups de pierres, brise les fenêtres. La police arrive, fait des phrases. On la bombarde. Mais enfin on se disperse vers une heure du

— Qui la chantera ?

— Moi.

— Vous n'y pensez pas, Marpha ; vous avez promis d'être prudente.

— Oui, mais non pas timide.

Et, se tournant vers Stiépan, elle dit :

— Commençons.

Les couples se formèrent aussitôt et se rangèrent en cercle ; les jeunes gens battaient la mesure avec les talons de fer de leurs bottes, les jeunes filles avec les mains.

Stiépan s'avança au milieu du cercle, une hache à la main, salua et se tint immobile.

Marpha chanta alors :

La bas, le long des hautes murailles de Krakovie,
Coule la Vistule aux flots purs,

Et les Polonais en foule se portent de ce côté.

Tous y vont avec leurs faux, mais tous ne revien-
nent pas,

Et les forêts, les plaines et les femmes sont en deuil.

Stiépan poussa un cri aigu, tourna sur lui-même avec une rapidité vertigineuse, lança sa hache en l'air, et, sans interrompre

sa danse, la rattrapa au vol avec une prodigieuse dextérité.

— Non, non, tu ne périras pas, Pologne chérie ! crièrent en chœur les jeunes garçons.

Marpha reprit :

Les Polonais y vont en foule, en foule dans l'herbe

[Déurie,

Les fleurs tombent sous leurs faux, les fleurs bleues

[et les fleurs rouges.

Mais d'un lointain pays viennent les Tartares, les

[Tartares maudits ;

Les Polonais tombent sous leur lance, avec leurs

[femmes et leurs enfants.

Elle s'arrêta, pendant que de nouveau, au bruit des battements de mains, le Goral s'élançait, faisant tourbillonner sa hache qu'il finit par lancer et rattraper comme la première fois.

Marpha reprit :

Sœur Olga, sœur Olga, ce ne sont point les noirs

[Tartares,

Ce sont les Russes maudits, oui, maudits,

Qui, avec le talon de leur botte, ont frappé ma

[mère au front.

Sœur Olga, sœur Olga, appelle mes frères les fau-

[cheurs.

Le sang fait pousser les vengours, comme l'eau ver-

[dir le gazon.

Des applaudissements frénétiques saluèrent cette improvisation et le cri de : Non, non, tu ne périras pas, Pologne chérie ! prit une expression de menace.

Les têtes commençaient à se monter, et la fête à devenir bruyante, quand un des garçons d'honneur, postés sur le perron, entra ouvrit la porte et cria :

— Kiihii ! kiihii !

C'était le refrain d'une chanson populaire, adopté, ce jour-là, comme mot d'ordre, pour prévenir de l'approche des Russes.

Plusieurs couteaux brillèrent : il serait arrivé un malheur, si Marpha, avec une rare présence d'esprit, n'eût aussitôt donné le signal d'une danse moins entraînée, qu'elle accompagna du chant aussi populaire qu'insignifiant :

Une fois ma mère m'a grondée, en me disant : ma

[fille,

Vas au bois pour y chercher la fleur d'hiver et la

[neige d'été.

J'allai errer tristement sur les bords du lac, etc.....

La patrouille russe passa sans s'arrêter. Elle conduisait en prison quelques ivrognes, deux ou trois paysans, coupables de n'avoir pas salué Son Excellence monseigneur le gouverneur, dont la voiture avait failli les écraser, et un homme de police, dont le nez tuméfié, le visage meurtri et les lèvres saignantes, attestaient l'exquise douceur avec laquelle le général Svinin daignait réprimander ses chers employés.

La générosité de ce digne fonctionnaire répondait à sa bienveillance : il avait promis deux jours de prison et en avait accordé dix au malheureux Burkovsky. C'était sans doute afin qu'il eût le temps de se remettre des suites de sa visite au cercle Paskievitch.

(La suite au prochain numéro.)

matin ; il y avait plus de douze heures que cela durait.

On croyait l'affaire finie. Nos édiles se réunissaient à l'hôtel de ville pour inventer un système de constructions populaires dans les faubourgs, avec amortissement, etc. Les capitalistes même arrivaient avec de l'argent.

Mais la canaille, *Gesindel*, comme disent nos journaux officieux, arrive avec des pierres, recommence la bataille et le bombardement. Alors on va chercher la police à cheval, qui est ici le suprême renfort, mais qui n'est pas aimée. Elle charge, on l'abîme de pierres. Un lieutenant tombe de cheval ainsi que de nombreux cavaliers. Ça dure jusqu'à trois heures du matin.

Samedi matin, la troupe et l'artillerie ont été consignées. On a fait beaucoup d'arrestations pendant la nuit. On n'avoue qu'une vingtaine d'hommes de police blessés. Parmi le peuple il y en a plus, mais vous songez qu'il se cachent, parce qu'on n'est pas tendre ici. L'exaspération est grande, et la misère aussi. Vos fonds arrivent à point. On ne peut payer les professeurs, et les étudiants filent à Leipzig. On n'avait jamais vu ça.

Et Hayas s'est tu !

Nouvelles diverses.

M. Guyot-Montpayroux, nommé récemment conseil général de France à Pesh, est arrivé à Vienne mardi dernier. Il est parti le 28 pour aller prendre possession de son poste.

Le choléra a fait son apparition à Berlin. La *Gazette de Spener* annonce que trois cas de cette maladie viennent de se produire dans une maison située dans l'avenue des Tilleuls.

M. le duc de Grammont, M. Benedetti, M. Chevreau et autres anciens grands fonctionnaires de l'Empire viennent de quitter Paris, se rendant à Cambden-House où ils vont rendre visite à l'ex-empereur, qui est sur le point de quitter Chileshurst pour se rendre en Ecosse.

Parmi les filous arrêtés à la porte des endroits de souscription, au moment où ils exploraient les poches de leurs voisins, les Allemands figurent dans une proportion d'un bon quart.

Il paraît qu'une véritable bande bavaroise s'était abattue sur Paris à l'occasion de l'emprunt.

Paris-Journal annonce que M. Descombes, ingénieur ordinaire à Tours, cet honnête homme qui prévint le gouvernement qu'il était la dupe des spéculateurs américains avec lesquels s'obstinait à traiter la commission d'étude dont M. Naquet était secrétaire, vient d'être nommé ingénieur en chef.

Nous apprenons que M. le Président de la République vient de remettre la croix de la Légion-d'Honneur à M^{me} de Blanchet. Cette jeune femme, pleine d'ardeur et d'énergie, a, immédiatement après un premier désastre du Nord, établi une ambulance à Bruxelles, à laquelle elle s'est dévouée nuit et jour pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} de Blanchet avait déjà reçu les insignes de l'ordre de la Croix-Etoilée d'Autriche, et a eu l'insigne honneur de refuser la croix de Bavière, que la reine de ce contingent ennemi de la France avait cru devoir lui envoyer en souvenir des soins qu'elle avait donnés aux soldats bavarois.

LE CRIME D'ORGON.

Dimanche dernier, la population d'Orgon a été mise en émoi par une tentative d'assassinat épouvantable :

Il était six heures du soir, les jeunes filles de la congrégation sortaient de l'église, après vêpres.

La directrice du chœur, M^{lle} Laurence Reynaud, âgée de vingt ans, appartenant à une des plus respectables familles du pays, aimée et respectée de toute la population, étant allée avec quelques-unes de ses compagnes sur la promenade du Canal, qui longe la grande route, fut accostée et menacée par M. Léotard père, secrétaire de la mairie et économiste de l'hôpital, places qui

le faisaient vivre et qu'il devait aux oncles de M^{lle} Reynaud.

Remises de l'émoi que leur avait causé cette rencontre, les jeunes filles s'en revenaient, lorsqu'elles furent rencontrées par des amies, à qui sans doute elles racontèrent ce qui venait de se passer. A ce moment, M. Léotard revint comme un furieux, et se ruant sur M^{lle} Reynaud, lui déchargea, à bout portant, un pistolet dans la poitrine.

Pendant qu'elle s'affaissait, le meurtrier fit le geste de se brûler la cervelle avec un second pistolet qui n'était pas chargé, puis se mit à courir ses deux pistolets à la main ; mais il fut promptement arrêté par des hommes courageux, qui s'empressèrent de le conduire à la gendarmerie. Il fut ensuite mené à la prison, au milieu des cris et des huées de la population indignée.

La victime est gravement blessée au sein droit, mais on espère que sa blessure ne sera pas mortelle.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Mardi matin, à 2 heures 1/2, le garçon de la ferme de la Bauberie, commune de Somloire, a été éveillé par une clarté inaccoutumée qui venait de la cour. A ses cris, le fermier, Eugène David, s'est mis sur pied avec tous les habitants de la ferme pour combattre un incendie qui consumait deux charrettes chargées de paille, abritées sous un hangar.

Leurs efforts ont été impuissants, les deux charrettes et le hangar ont été complètement brûlés, mais le feu a été maintenu dans son foyer et l'on a pu préserver l'habitation et un champ de blé, qui auraient été incendiés.

La perte s'élève à 900 fr. environ, couverte par une assurance.

On ignore la cause de ce sinistre.

Voici, d'après le vieux Nick, de Périgueux, les prévisions du temps pour le mois d'août :

« La direction des forces restant la même, le mois d'août aura une certaine analogie avec le mois de juillet.

« A part la période du 9 au 24, qui sera assez accidentée, et les époques critiques indiquées plus loin, ce mois sera généralement beau, dans l'ensemble, sur la France et sur les pays limitrophes, particulièrement sur les zones du Midi et du Centre. Variations brusques de température. Radiation solaire très-vive (2^e et 3^e dizaine.) Nuits fraîches (1^{re} dizaine.) Orages violents, principalement vers les 4, 9, 12, 21, 30 particulièrement sur la zone du Nord et du Centre. La grêle et les ravines sont à redouter. Avis aux cultivateurs ! Défaut d'humidité là où les grains orageux ne séviront pas, notamment sur le Midi. Maladies épidémiques occasionnées par l'élévation de la température, les transitions brusques et le défaut d'humidité. Multiplicité des insectes.

« Dépressions barométriques, avec grains ou orages épars vers le 4, « 9, » 12 (15), « 24, » (25) et 30, sur une bonne partie du territoire, principalement sur le Nord et le Centre, mais non régulièrement partout ce qui ne se produit jamais.

« Les dates placées entre parenthèses sont douteuses. Celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. »

Nous recevons des détails navrants sur les dégâts occasionnés par l'orage de jeudi dernier. Les communes de Montflours, Sacé, Alexain, Andouillé ont subi des pertes considérables. Saint-Germain-d'Anxurre et Placé ont été complètement ravagés.

Voici ce qu'on nous écrit de cette dernière commune :

Je ne puis vous peindre toute la désolation qui règne dans notre pauvre Placé. Un orage violent, mêlé d'une grêle comme on n'en avait jamais vu dans ce pays, a tout dévasté. Durant une heure entière sont tombés des grêlons dont beaucoup pesaient bien 300 grammes. Rien de si épouvantable. Presque toutes les maisons ont leurs toitures brisées. Les arbres sont dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits. Les mois-

sons sont entièrement détruites. C'est navrant de voir comme tout est haché, brisé dans les champs, dans les jardins, sur les maisons. Pas un épi, plus un légume, tout est détruit. Placé est ruiné complètement.

Tout le monde est dans la consternation. Le cœur se serre à la vue de cette campagne, hier si riche et si animée, aujourd'hui triste et dévastée. Nos pauvres fermiers sont au désespoir. Beaucoup qui vivaient péniblement vont être plongés dans la plus grande misère. Nous avons, dans la commune, plusieurs fermiers qui élevaient difficilement leur nombreuse famille ; leur ferme n'est pas payée. Ils comptaient sur une superbe récolte, et maintenant ils ne vont pas avoir de pain à donner à leurs enfants.

Un de nos amis, qui se trouvait hier à Alexain, nous a raconté que, dans cette commune, les dégâts ont été également très-considérables. Dans plusieurs fermes, la récolte est totalement perdue et la toiture des bâtiments en partie détruite.

Nous faisons appel à la générosité de nos concitoyens pour venir en aide aux malheureux fermiers qui, en quelques minutes, ont vu disparaître le fruit de leurs longs et pénibles travaux et se trouvent aujourd'hui plongés dans la plus affreuse misère.

(*Indépendant de l'Ouest.*)

Bibliographie.

La théorie géogénique et la science des anciens, par M. l'abbé CHOYER.

Le peu de lignes que nous avons à donner au livre de M. l'abbé Choyer (1) ne suffiraient pas à rendre compte d'un ouvrage de cette importance, si le simple énoncé de la nouvelle théorie qu'il contient ne devait le recommander assez à l'intérêt des lecteurs.

L'auteur, préoccupé de la question des jours de la création, si controversée dans la science, a cherché, dans une étude complète du texte biblique, la solution du problème, avec la réponse aux objections de l'incrédulité.

Le but de son livre est de démontrer, selon l'opinion la plus répandue parmi les savants, que les jours dont il est question dans la Bible furent en réalité des époques pendant lesquelles s'accomplirent les créations successives de la terre, de la mer, des végétaux, des astres, des animaux et des hommes. La preuve qu'il en apporte est toute nouvelle et marque dans la science.

D'après le récit de Moïse, la création des végétaux eut lieu le troisième jour ; le soleil ne parut qu'au quatrième.

Si les jours, mentionnés dans la Bible, ne sont que de vingt-quatre heures, il n'y a aucune difficulté au fonctionnement de la végétation avant l'apparition du soleil, et en l'absence de la pluie due à la radiation solaire.

Si, au contraire, les jours sont des époques indéterminées, il a fallu, avant le soleil, des sources étrangères de chaleur et de pluie pour la germination des plantes.

Or, la Bible mentionne précisément un système d'irrigation provisoire établi par Dieu, au troisième jour, qui donne à croire que les jours bibliques sont, en effet, des époques.

« Le Seigneur, dit l'historien de la Genèse, n'avait pas fait pleuvoir sur la terre... mais une source jaillissait d'en bas, arrosant toute la superficie de la terre. »

Comme le fait remarquer l'auteur, ce secours d'une source d'eau ou de vapeurs appelées à remplacer la pluie qui, au troisième jour, faisait défaut, et que le soleil devait régulièrement procurer au quatrième, ne peut s'expliquer qu'autant que ce troisième jour a été d'une durée étendue.

Cette preuve toute nouvelle des époques a l'avantage d'accorder le récit biblique avec les théories scientifiques du jour ; elle est aussi ingénieuse que savante, et nous ne voyons aucun inconvénient à l'admettre.

Toutefois, nous faisons ici une objection à laquelle nous n'avons pas trouvé de réponse dans l'opuscule de M. l'abbé Choyer.

Nous voyons bien, en effet, comment Dieu a pourvu à l'absence du soleil par la pluie, mais nous ne voyons pas comment il a pourvu pour la chaleur. Les plantes, cependant, avaient autant besoin de chaleur que de pluie. Pourquoi l'historien sacré n'a-t-il pas mentionné aussi le système d'échauffement terrestre, avant l'apparition du soleil ? La source de la chaleur extra-solaire était-

(1) *La théorie géogénique et la science des anciens*, Paris, Lethielleux, et les libraires d'Angers ; prix : 2 francs.

elle dans la lumière créée au premier jour ? C'est peut-être ce qu'il faut répondre à l'objection que nous avons formulée.

En tout cas, M. l'abbé Choyer a dû prévoir la difficulté qui se présente ici, et il ne pourra manquer de l'éclaircir dans une nouvelle édition.

Comme cette explication du texte sacré suppose la connaissance de la théorie scientifique de la pluie, par l'évaporation des eaux, et par la condensation des vapeurs, ainsi que d'autres notions physiques qu'on croirait être le résultat de découvertes modernes, il a fallu montrer que l'état de la science, chez les anciens, comportait très-bien l'intelligence des phénomènes monographiques. C'est ce qui a conduit M. l'abbé Choyer à exposer succinctement la théorie géogénique des anciens, et même à passer en revue leur art et leur littérature.

Les savantes études résumées dans cet ouvrage et les explications nouvelles qui y sont présentées, en font un livre qui marque dans la science, et qui servira également à la géologie et à l'exégèse biblique.

Armand RAVELET.

(*Revue du monde catholique*, 15 juillet 1872.)

Dernières Nouvelles.

C'est M. Barthélemy Saint-Hilaire qui a lui-même rédigé la note le concernant, qui a paru hier matin dans l'*Officiel*, et qui lui prête des opinions tout-à-fait hostiles à la dissolution et à l'amnistie. Nous donnerons demain cette note et la lettre qui l'a motivée.

Le rapport de la commission de prorogation fixe décidément le départ au 3 août et le retour au 11 novembre.

La grande préoccupation est maintenant la nomination des membres de la commission de permanence.

Le centre droit, qui s'est réuni avant-hier soir, n'a pas définitivement arrêté sa liste, qui exige une entente avec les autres groupes conservateurs. Voici cependant quelques noms qui sont déjà désignés : MM. le duc de Broglie, Perrot (de l'Oise), le vicomte d'Haussonville, Callot (de la Loire), de Legge, de Kergolay, de Laborderie et de Rainneville.

L'entente se fera dans la journée ou dans la soirée.

Le scrutin pour la désignation des membres de la commission de permanence aura lieu aujourd'hui.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

CE QU'ON RAPPORTE DU CABARET.

La *Bibliothèque de tout le Monde*, de Tourcoing (Nord), vient de faire un grand tirage de l'un de ses nombreux petits ouvrages si populaires : *Ce qu'on rapporte du cabaret*.

D'après une statistique récente et authentique, il existe en France 400,000 cabarets et débits de boissons, où se fait une consommation de liquides s'élevant à 2 milliards 1/2 de francs par an ; — et suivant les appréciations les plus modérées, la part de la consommation des classes laborieuses aux cabarets est annuellement de 4 milliard 800 millions, soit 1/3 au moins du produit agricole et 1/6 environ du salaire et du produit général.

Cet envahissement des cabarets sur la fortune publique, sur la fortune des familles, ne peut qu'engager chaque bon citoyen à propager ce petit livre, d'ailleurs véritablement instructif et intéressant. Nous voudrions le voir dans toutes les mains ; puisse-t-on en répandre par centaines de mille et si notre appel est entendu, notre premier tirage est de 20,000, le second sera de cent mille.

Le prix de l'exemplaire est de 10 centimes ; pris par 100, de 7 centimes ; par 500, de 6 centimes ; et par 500 pris au siège de l'Œuvre, de 5 centimes. — On recevra en même temps le catalogue de nos petits livres, dont déjà plus de 40 millions ont été répandus.

Adresser les demandes et les envois au directeur de l'Œuvre, M. AUGUSTIN BOISLEUX, rue du Cœur-Joyeux, à Tourcoing (Nord).

Monsieur le Rédacteur,

Je me vois encore obligé d'avoir recours à la publicité : On fait courir de nouveau le bruit que j'ai quitté ou cédé les affaires. Je prie mes clients d'être persuadés qu'il n'en est rien.

Je ne veux faire aucune réflexion ; mais,

je le répète, je n'ai nullement l'intention de quitter, et les relations me sont tellement faciles et agréables que je les continuerai autant qu'il me sera possible.

Jules PICHÉRIE-BOUCHÉ,
Horloger, m^d bijoutier, rue St-Jean,
à Saumur.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

Tout malade trouve, dans la douce Revalescière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures.

et compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc. etc.

Certificat N° 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur. — La Revalescière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

CANDÉ. — Marché du 29 juillet.

Froment (l'hect. 77 kil. 1/2), nouveau livrable de suite, 18 75 à 19 f., plus tard, 17 50 à 18 fr.

Nouvelles avoines (l'hect. de 500 kil.), peu de cours, encore quelques ventes de 6 25 à 6 50.

Foin (la charretée de 1,050 kilos), 45 fr. à 50 f.
Colza, 23 50.
Pain (les 6 kilos), 2 20.
Volailles (la couple), 1 75 à 3 f.
Œufs (la douzaine), 75 c.
Beurre, le demi kil., 1 40.
Œuf, le kil. 1 40.
Veau, le kil., 1 60.
Mouton, le kil., 1 80.

Doué. — Marché du 29 juillet.

Froment, l'hectolitre, 19 à 20.
Seigle, de 10 à 11.
Orge, de 9 à 9 50.
Avoine, de 7 à 7 25.
Foin, les 100 kil., de 5 fr. à 5 50.
Vins rouges, 230 lit., de 20 à 24 fr.
Vins blancs, 230 lit., de 30 à 32 fr.
Volailles (la couple), 3 fr.
Œufs, la douzaine, 80 c.
Beurre (le 1/2 kil.), 1 fr. à 1 30.
Le beurre, au commencement du marché, s'est vendu 90 c.; à la fin du marché, il se vendait 1 fr. 30 à 1 fr. 35.

RICHÉLIEU, 29 juillet.

Farines, les 100 kil., 62 fr.
Froment, l'hect., 19.
Seigle, id., 11.
Orge, id., 9 25.
Avoine, id., 7 50.
Pommes de terre, id., 8.
Haricots de Soissons, id., 40.
Foin, les 100 kil., 5 fr.
Luzerne, id., 5.
Paille de froment, id., 4 50.
Paille de seigle, 4 fr.
Bœuf, le kil., 1 80.
Veau, id., 1 85.
Mouton, id., 1 90.
Porc, id., 1 60.
Œufs (la douzaine), 70 c.
Poulets, la paire, 2 50.
Canards, id., 3 fr.
Beurre, 2 fr. le kilo.

Bourgueil. — 30 juin. 1872.

Froment, 1^{re} qualité (l'hect.), 77 kil. 22 f. — Seigle, 11 50. — Orge, 9 f. — Avoine, 8 f. — Vin rouge, Bourgueil, 1871, 1^{re} q., 80 fr. — 2^e q., 70 fr.; 1870, 140 fr. — Restigay, 70 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} AOÛT 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55	70	»	»	15	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	371	25	1	25
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	79	50	»	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	418	75	13	75
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	510	»	»	»
5 % Emprunt	87	20	»	»	30	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208	»	»	»	»	»	»	Orléans	290	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	395	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	287	50	»	»
— 1865, 4 %	448	75	»	»	»	»	»	Est	280	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	237	50	»	»	7	50	»	Nord	294	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	235	»	»	»	»	»	»	Ouest	286	25	»	»
libéré	235	»	1	50	»	»	»	Midi	293	75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3840	»	»	»	»	»	»	Deux-Charentes	275	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	665	»	»	»	»	»	»	Vendée	250	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	»	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE.

Le dimanche 4 août 1872, à l'heure de midi.

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

LES IMMEUBLES

Ci après :

1^o Une maison, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 81, comprend au rez-de-chaussée : cour, jardin, lieux d'aisances, bûcher et pompe, salon, salle à manger, jardin, cuisine, buanderie, deux celliers en sous-sol, et, à la suite du jardin, un corps de bâtiments, composé de quatre pièces au rez-de-chaussée avec grenier au-dessus; quatre chambres au premier étage;

Deux mansardes et deux greniers; joignant au midi au passage commun, au nord la rue Saint-Nicolas, au levant Chastles et au couchant M. Foucher.

2^o Une maison de fermier, cour et servitudes; le tout contenant 35 ares 77 centiares, située à Panvigne, commune de Villebriant, joignant au couchant Germain, au nord un chemin d'exploitation, au levant Germain et au midi la rue de la Séguinière.

3^o Soixante-deux ares 84 centiares de terre et pré, à la Brèche, même commune, joignant au nord M. Cadiou, au levant M. Jumeau, au midi un chemin d'exploitation et au couchant M. Denis.

4^o Trente-et-un ares 84 centiares de terre, audit canton de la Brèche, joignant au midi M. Denis, au couchant Frémault, au nord M. Rozières et au levant la rue de la Brèche.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (378)

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

UNE MAISON ET UN JARDIN de 5 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'École de cavalerie, à Saumur. (146)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères

DE

MARCHANDISES DE ROUENNERIE

ET MERCERIE,

Par suite de cessation de commerce.

Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur.

Le dimanche 4 août 1872, à midi, et dimanches suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur RIGAULT, marchand à Saint-Cyr, à la vente publique aux enchères de ses marchandises.

Il sera vendu :

Grande quantité de belle draperie, coutil, grisette, molesquine, flanelle, mérinos, molleton, péruvienne, droguet, reps, orléans, retor, siamoise, toiles blanche et bleue, cotons, belle futaine, quantité d'indiennes, cretonne, alpaga, brillanté, calicot, percale, mousseline, nan-souk, organdi, mouchoirs de poche, serviettes, nappes, bas, chaussettes, gilets, quantité de mercerie, plats, assiettes, verres, saladiers et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES,

Par suite de dissolution de société.

Le lundi 5 août 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la société de la Morinière, rue des Boires, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ladite société.

Il sera vendu :

Un très-beau billard et ses accessoires, glaces, pendule, tables, tapis, chaises, tabourets, verres, carafes, tasses, bouteilles vides, un poulain, vieux journaux, jeu de tric-trac et quantité d'autres objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

LA BRARDERIE

Près le bourg de St-Lambert.

Logement de maître avec jardin, bâtiment de fermier, servitudes, ouche, contenant 3 hectares 56 ares. S'adresser audit notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BEAU CLOS DE VIGNE

De 60 ares.

Maison, remise, écurie, cave, pressoir, pompe, bassins, arbres à fruits, au Pont-Fouchard, commune de Baigneux.

S'adresser à M. MOCARD, rue Bodin, ou à M^e CLOUARD, notaire. (368)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Jean.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

A LOUER

VASTE MAISON

ET MAGASINS,

Rue Saint-Jean (ancien café Veron).

S'adresser à M. BIGNON, locataire, ou à M. MOLLAY, rue Bodin. (390)

M^{lle} ESTIENVROT, Grand'Rue, n° 15, à Saumur, se charge de réparer toutes espèces de tapisseries, les antiques et les modernes. (379)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABRIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

BAINS DE MER

PORNICHET.

A LOUER

MAISON GARNIE

Sur la plage.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

UN BUREAU NEUF avec tiroir, pour travailler debout.

S'adresser à M. HUBLLOT, menuisier, rue de la Tonnelles.

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

LA PRESSE

123, Rue Montmartre, à Paris.

NOUVELLE RÉDACTION.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Questions sociales, financières et économiques :

M. Michel Chevalier,

Membre de l'Institut.

Etudes politiques :

M. le vicomte de la Guéronnière.

Partie littéraire :

M. Camille Doucet,

Membre de l'Académie française;

M. Victorien Sardou,

M. le baron Imbert Saint-Amand,

M. A. Nisard.

Critique des théâtres :

M. B. Jouvin.

Partie scientifique :

M. Louis Figuier.

Feuilletons — Romans :

Par les meilleurs auteurs.

Prix du numéro : 15 cent.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Trois mois, 16 fr.; — six mois, 32 fr.; — douze mois, 64 fr.

Certifié par l'imprimeur soussigné.